

La commission paritaire locale des A, B et C s'est tenue mardi 26 juin 2018.

Solidaires Finances Publiques considère que l'attribution des postes doit se faire sur la base de la demande des agents, départagés entre eux par l'ancienneté administrative.

Solidaires Finances Publiques a alerté la Direction sur la souffrance des agents, la situation catastrophique de certains services qui risquent de s'ajouter à ceux qui sont déjà en difficulté, les postes non pourvus ainsi que des postes gelés (dont notamment et à titre d'exemple 2 emplois à la TMM et 1 au PCRП qui venait pourtant d'être créé...Allez comprendre)

Là encore, le gel de postes semble être une règle de gestion.

Les élus Solidaires Finances Publiques s'opposent à cet état de fait. Cette décision est d'autant plus contestable que l'on sent clairement monter un ras le bol des services exprimé par le 82 lors de la campagne IR.

Solidaires Finances Publiques a voté CONTRE ce mouvement, au motif que tous les agents n'ont pas obtenu satisfaction, que des postes demeurent vacants, que des postes ont été gelés et que les règles de mutation et d'affectation nationale se sont durcies.

- Arrivées des départements extérieurs et 1ère affectation : 12
- Départs vers d'autres directions : 6
- Départs en retraite : 4
- Liste d'aptitude : 2 de C en B et 0 de B en A pour 2017

Nous attendons les propositions de CAP 2022, c'est en fait la Cour des Comptes qui remet un brûlot sur notre administration. Elle propose :

- le transfert de la mission topographique du cadastre à l'IGN,
- la fermeture des « petites » trésoreries (5 ou 10 personnes selon le rapport ou la synthèse) soit 500 à 1600 Trésoreries (67 %)
- la suppression des 354 SPF pour n'en faire qu'un,
- la fermeture des SIE (500 services) (la télétransmission ça marche tout seul !!!)

Bien sûr nous dénonçons ce rapport à charge qui n'a aucun lien avec la réalité de notre travail, pas plus qu'avec nos missions.

Les représentants en CAP

<u>Pour la cap A :</u>	Marie Josée Lezin	Josiane Claude	
<u>Pour la cap B :</u>	Marie Annick Mirre	Cécile Geze	Françoise Plewa
<u>Pour la cap C :</u>	Isabelle Grangette	Muriel Pechverty	Stephane Rambeaud